

tholique dans un cercle de fer; la misère poussait au brigandage; des bandes armées qui, sous le nom de White-Boys, Garçons-Blancs, Oaks-Boys, garçons de chêne, sorte d'Outlaws assez semblables à ceux du roman d'Ivanhoé, ravageaient le pays, et se vengeaient par le crime de l'oppression des lois (5) Deux ans plus tard la révolution d'Amérique allait donner la première et la plus vive secousse à l'Irlande.

La famille de Daniel, d'origine milésienne, avait joué un grand rôle dans les sanglants combats de l'invasion anglo-normande. L'agitateur a hérité de l'énergie et des haines de ses aïeux, chef du clan d'Iverrah, qui, pour me servir de l'expression du vieux chroniqueur de la conquête, Hanner, reçurent les galants chevaliers de la Bretagne, le sabre au poing, en vaillants hommes braves à pied et à cheval.

Le dernier descendant de cette race, le père de Daniel, Morgan O'Connell, cultivait la terre de ses ancêtres à titre de fermier du collège protestant de Dublin; il n'en a pas moins laissé à son fils, l'aîné de la famille, une assez belle fortune, qui, jointe à celle d'un oncle beaucoup plus riche, a constitué dès l'abord à O'Connell une fort belle position pour un catholique.

La première éducation du jeune Daniel fut confiée aux soins d'un de ces vieux prêtres enthousiastes, austères, patriotes ardents, dont l'Irlande abonde, et dont Shiel (6) nous a si bien reproduit le type dans le portrait du père Murphy de Corolin. Il paraît qu'on le destinait d'abord à l'église. L'intolérance anglaise était alors dans toute sa force; les collèges catholiques étaient prohibés dans les trois royaumes; et toute la jeunesse d'Irlande était placée entre l'ignorance, l'abjuration ou le voyage d'outre-mer. Le père O'Connell choisit pour son fils ce dernier parti, l'envoya d'abord à Louvain chez les Pères Dominicains, et de là à Saint-Omer, chez les jésuites, où il passa deux ans, se montrant plus fort à coup de poing qu'à coup de plume, et fit d'assez médiocres études. "Je ne sais trop, dit Shiel, ce qui changea la destination d'O'Connell. Probablement il sentit qu'il y avait trop de chair et de sang en lui pour faire un moine, et la nouveauté de la carrière légale le tenta. Le barreau venait tout récemment d'être ouvert aux catholiques. Il laissa donc Saint-Omer, ses messes, ses vêpres et ses jeûnes, et ayant aviné le nombre convenable de gigots de mouton (7) à Middle-temple, fut reçu dans le barreau irlandais, au terme de Pâques 1798." Encore une année fatale pour l'Irlande, année sanglante, où le jeune avocat, en abordant aux rivages de sa patrie, la trouva rebelle, vaincue, châtiée sans merci, sous le coup d'une loi mariale atroce, et se heurta dès l'abord contre des bâtonnettes anglaises, des gibets et des cadavres.

(A continuer.)

plus de 5 livres sterling, 100 fr., et qui, au cas de contre-vent, autorisait tout protestant à s'emparer du cheval, en le payant 100 fr. au propriétaire en valant-il 10,000.

(5) Aujourd'hui encore, malgré les efforts d'O'Connell, tous les ans, à l'époque de la famine, des bandes de White-Boys désolent une partie de l'Irlande.

(6) Shiel le premier orateur irlandais après O'Connell son ami et son frère d'armes, a publié en 1829 quelques articles pleins de verve et d'esprit, sur le grand mouvement catholique et révolutionnaire de l'Irlande, un autre ouvrage sur O'Connell lui-même, auquel j'ai fait quelques recours dans ce travail. Ces articles reproduits dans la Globe ont été publiés depuis sous le titre de Scènes populaires en Irlande.

(7) Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer le mécanisme très compliqué des universités anglaises; qu'il suffise au lecteur de savoir qu'avant d'être reçu in dicto corpore, le candidat légiste est tenu surtout de faire preuve d'une grande capacité d'estomac.

(Note de l'auteur.)

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.— Il est arrivé à Londres pendant l'année 1846 par mer, canaux, ou chemins de fer, 2,987,325 tonnes de charbon. Soit environ 37,341,562 hectolitres... En 1845 il en était venu, 3,403,320 tonnes.

— M. Robert Suffield, ancien élève du collège de St. Pierre à Cambridge, est entré publiquement dans le sein de l'église romaine et a été reçu au collège d'Ushaw.

— Il résulte d'un état présenté à la Chambre des Communes que les droits d'importations payés sur le sucre brut dans le Royaume-Uni, du 5 avril 1846 au 5 janvier 1847, se sont élevés à la somme de £3,067,954.

— On dit que l'état de souffrance dans lequel se trouve M. O'Connell provient d'une affection du cœur, sur laquelle ses amis ne sont rien moins que rassurés. Lui-même paraît avoir l'esprit frappé de sombres pressentiments, car il ne manque jamais de terminer ses conversations intimes par cette exclamation: "Priez pour moi, s'il vous plaît."

— Samedi dernier on a enterré dans le cimetière de Kenal-green M. George Robinson, âgé de 103 ans, l'un des principaux marchands de chevaux de l'Angleterre. Un nombre des personnes qui accompagnaient le deuil, se trouvaient le plus jeune de ses fils âgé de 83 ans qui jouit d'une santé excellente.

— Des lettres arrivées de Lloyd annoncent la perte totale du navire La Créole, de 400 tonneaux, ayant à son bord 120 émigrés français et anglais. Ce navire appartenait à la Nouvelle-Orléans et avait été allié par une maison à Bordeaux, d'où il est parti dans les commencements de novembre. La catastrophe est arrivée dans la nuit du 19 novembre, le navire a été jeté sur des rochers situés à l'entrée de la rivière qui conduit à Nuevitas (Cuba). Les chaloupes furent aussitôt lancées à la mer et gagnèrent la terre: chargées de passagers; mais à leur retour le navire s'était ouvert en deux et le reste des malheureux émigrés se débattaient dans les vagues. On parvint à en sauver quelques-uns. Plus de cinquante personnes ont péri, parmi lesquelles se trouva le capitaine Cayal qui aurait pu se sauver, mais qui n'a pas voulu quitter son bord avant d'avoir assuré le salut de ses passagers. Son noble dévouement n'a point été complètement récompensé. La perte du navire et de son chargement est estimée à £25,000.

— L'Angleterre n'est plus exclusivement la terre classique des amours libres, le champ plantureux de l'éloignement. Voici l'Espagne qui court sur ses traces avec la personne de la signora Carmen de Medina, marquise de Villa-Garcia, enlevée de Madrid dans les premiers jours du mois par M. Marius Petipa, premier danseur au théâtre du Cirque. Comment l'artiste français parvint à se faire aimer de la jeune castillane, à nouer une intrigue et à pratiquer une intelligence dans la place, c'est sur quoi la chronique garde un discret silence. Il y a tout lieu de croire cependant, que c'est au théâtre que cette passion prit naissance, qu'elle s'agrandit par les obstacles, et que la conduite héroïque de l'amant leva les dernières incertitudes de l'amante.

Un jour, ou plutôt une nuit, M. Marius Petipa rôdait amoureusement sous les fenêtres de son amante, abandonnant sans doute son âme à tous les élancements de la passion. Dans la patrie du Romanero, ces choses-là sont de tradition, et il n'y a que des tuteurs mal appris, ou des rivaux jaloux qui peuvent s'en formaliser. Or, dans le même instant, deux autres personnages, deux français appartenant dit-on, au corps diplomatique, rôdaient dans les mêmes parages. Ils abordèrent le danseur, et le sommèrent d'avoir à s'expliquer sur les motifs de sa présence en ce lieu et à cette heure. Marius

Petipa n'eut garde d'obtempérer à cette requête faite en termes un peu vifs. Il s'ensuivit une altercation, une canne fut levée et finalement rendez-vous fut pris pour vider belliqueusement l'affaire. Le sort favorisa le danseur, qui, après avoir essayé le feu de son adversaire, lui brisa la mâchoire d'un coup de pistolet. L'événement fit un grand bruit dans la capitale des Espagnes, et sans le brouhaha des mariages royaux, il eut certainement acquis une importance colossale. Il y a aussi cent à parier contre un que la jeune signora fut rassurée de plus belle, gardée à vue et entourée d'un cordon de douanes. Mais que sont douanes, verroux et grilles pour un amour monté au diapason castillan? Une belle nuit, l'infante et son amant disparurent de Madrid, franchirent les Pyrénées, traversèrent la France et débarquèrent à Brighton au moment même où le télégraphe, paresseux comme d'habitude, apprenait l'éloignement au préfet de police.

C'est à Gretna Green que cette odyssée amoureuse et conjugale s'est terminée. Nous devrions dire s'est continuée, car la jeune espagnole n'étant pas majeure—elle n'a que quinze ans—le mariage devient parfaitement nul. Aussi, monsieur et madame Marius Petipa de Villa-Garcia feront-ils bien de ne pas quitter le sol hospitalier de la Grande-Bretagne.

On lit dans le Journal de Seine-et-Oise: "Le 27 janvier dernier, la tranquillité de la commune de Breux a été troublée par un crime épouvantable: le sieur Antoine-Joseph Colas, propriétaire, vieillissant âgé de soixante-dix ans, après avoir été assassiné, a été précipité dans son puits; ce crime a été commis, assure-t-on, pour voler une somme de 40,000 fr. Les soupçons les plus graves planent sur le nommé Joseph-Casimir Colas, fils cadet de la victime. Il vient d'être arrêté et conduit dans la prison de Rambouillet."

— Mardi à une heure après-midi, un commis de la maison de banque Strahan, Paul et Bates, avait reçu de divers part le compte de ses papiers une somme de £10,000 en bank notes.—En sortant de la banque de MM. Deacon, Birch-lane, son portefeuille qui lui avait placé dans la poche de son paletot lui a été enlevé. La police de Mansion-house, qui a été immédiatement informée, fait les démarches les plus actives.

— Les crimes et délits commis en Irlande contre les personnes et les propriétés se sont élevés en 1846 à 12,350; en 1845, ils n'avaient été que de 8,104.

— Lord J. Russell, le comte Alexandre Mendonça et sir R. Peel ont visité la semaine dernière M. le comte de St. Aulaire à l'ambassade française.

— Une lettre en date du 15 février, écrite par un officier de la marine royale, commandant le sloop à vapeur Scourge, montre que la misère qui désole certaines parties de l'Irlande, n'est que trop réelle. Le commandant Caffin a débarqué un chargement de farine à Schull, il a visité cette paroisse qui compte environ 13,000 âmes et affirme que les trois quarts de cette population meurent de faim et ont l'apparence de squelettes vivants. Dans toutes les maisons où il est entré avec le docteur Traill, le recteur, il a trouvé des cadavres ou des mourants; partout la misère, la faim et le désespoir.

— Le budget de la marine anglaise a été publié le 14 février. La dépense totale du service, pour 1847-1848, est fixée à 7,561,876 l. Le vote de l'année dernière était de 7,484,453 l. st. Ainsi, l'augmentation pour cette année est de 77,323 l. st.

Le budget de l'armée a également été publié. La dépense pour 1847-48 est portée à 6,275,076 l. st., ce qui donne une augmentation de 192,173 l. st. sur la dépense de 1846-47.—Le nombre total des officiers et soldats de toutes

armes, pour le royaume-uni, les colonies et les Indes-Orientales, est de 135,845, ce qui ne donne qu'une diminution de 210 hommes sur l'effectif de 1846-47.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute et on vend toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits. Au désir des personnes, les impressions sont faites en Encre de couleur, en Or et en Bronze.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 2 AVRIL, 1847.

La situation.

L'esprit public continue à être agité par les dernières négociations ministérielles, et l'état de mystère et d'incertitude dont on veut encore le entourer, ne contribue pas peu à répandre l'anxiété et l'impatience dans la société. Il n'y a rien de neuf sur le tapis. D'une part les journaux de l'opposition prétendent que les récentes ouvertures ne contenant rien de clair et de précis et ne comportant que l'adhésion d'un ou deux Canadiens-français au présent Cabinet, n'ont pu être acceptées—mais que si le système des deux majorités eût été offert, c'en aurait été pour les membres de l'opposition un sujet de sérieuse considération; et d'autre part, les organes ministériels prétendent que les offres étaient de nature à être acceptées, qu'elles étaient honorables à ceux à qui elles étaient faites, etc., etc. Maintenant il est inutile pour nous de récapituler de nouveau les preuves et les arguments à l'appui de la position que nous soutenons comme étant parfaitement constitutionnelle. La Gazette de Montréal n'a pas encore répondu à notre article de mardi dernier. Nous nous attendions pourtant qu'elle se serait mieux informée et qu'elle aurait reconnu l'inexactitude de ses premières informations et de ses assertions. Mais nous avons regretté en prenant le numéro de cette feuille de ce matin, de voir la Gazette continuer un système de fausses représentations et d'injustice à notre égard, bien propre à faire croire que les désirs souvent exprimés par elle de voir nos compatriotes joindre le gouvernement, sont loin d'être sincères. Le rejet des ouvertures dit la Gazette, tout courtis qu'il était dans ses expressions, était à peine poli dans sa nature. Cette accusation portée contre l'honorable M. Morin, est on ne peut plus injuste en ce moment, puisque ce monsieur croit devoir tenir secret un document qu'on lui adresse confidentiellement ainsi que la réponse qu'il y a faite de la même manière. Quand l'époque sera venue de livrer tout cela à la publicité, devant le Parlement, nous ne doutons nullement que M. Morin ne prouve au pays que le rejet qu'il fit a été aussi courtis dans ses expressions que convenable dans son sens et sa nature. La Gazette au lieu de répondre aux objections faites par les journaux de l'opposition à la forme inconstitutionnelle employée par les aviseurs de Son Excellence, dans les récentes ouvertures, s'amuse à jeter du ridicule sur les pré-

visions de l'opposition à ce sujet et nous prodigue les plus outrageantes insultes. Lord Elgin doit apprendre — dit ce journal, — que chaque pays a sa coutume en ces matières... Nous dirons, nous, à la Gazette que peu nous importe les diverses coutumes des autres pays, mais qu'il n'y a qu'une seule coutume et une seule manière de procéder dans l'empire britannique et dans toutes les possessions de ce vaste empire et cette manière c'est la forme constitutionnelle et anglaise, British practice; que les hommes composant l'opposition libérale en ce pays, comme tous les autres sujets Anglais, ont des droits inaliénables et reconnus à ces formes constitutionnelles et Anglaises, et que lorsqu'ils les invoquent et en demandent sincèrement et de bonne foi ce qu'ils croient en être l'esprit et l'application, le moins qu'ils puissent attendre des organes du gouvernement de Sa Majesté, c'est de l'attention et du respect.

La position infortunée faite aux deux Canadas, par l'Union, a fait surgir l'idée du système des deux majorités, qui sous toutes autres circonstances que celles où nous nous trouvons, serait une absurdité. Placés comme nous sommes aujourd'hui, l'opposition Bas-Canadienne serait disposée à faire partie du gouvernement d'après les principes de ce système. Mais elle soutient qu'on ne lui a offert rien de semblable ou d'approuvant. La Gazette nous dit que les bases de l'arrangement proposé par Lord Elgin étaient définies comme "honorables" à ceux à qui on le proposait; elles étaient aussi définies comme également "honorables" aux membres actuels du Cabinet. Le Canadien a oublié cette petite partie de la proposition et du memorandum.— Eh! bien, il y a dans ces quelques mots, omis par mégarde sans doute, de quoi justifier la conduite de M. Morin. Répudiant l'idée plus qu'absurde d'entrer dans le Cabinet comme Canadien-français, puisqu'il y a, même dans le Bas-Canada, une grande partie des populations d'autre origine qui marchent avec nous, M. Morin pouvait-il aller donner ses vues et ses suggestions à Son Excellence quand elle est entourée de ses aviseurs responsables?

Si on voulait donner à l'opposition du Bas-Canada l'occasion d'accepter ou de refuser le système des deux majorités, pourquoi ne pas l'offrir en termes clairs et explicites? Pourquoi ne pas faire les vacances nécessaires dans les offices qui appartiennent au Bas-Canada? La réponse de M. Morin est parfaitement convenable: qu'il ne pouvait joindre le cabinet avec ceux qui s'y trouvent aujourd'hui, et qu'il ne pouvait le faire comme canadien-français seulement. Maintenant un mot encore sur la fin de l'article de la Gazette qui nous dit que M. Morin et les autres chefs de l'opposition ont eu tort d'un bout à l'autre de l'affaire, qu'ils sont condamnés par leurs amis politiques et qu'ils désirent ardemment qu'on leur fasse une nouvelle proposition, &c., &c. A cela nous répondons que nos chefs politiques sont approuvés par le parti entier qu'ils conduisent et que le Canadien et la Gazette des Trois-Rivières ne représentent pas ce parti, mais au contraire lui ont toujours fait la guerre depuis 1843, et que si les journaux de l'opposition se sont efforcés d'éclairer l'opinion publique, ce n'est pas afin de faire entrer ses chefs au pouvoir, mais pour prouver que leur conduite durant les dernières négociations ministérielles a été parfaitement honorable et constitutionnelle. Quant à de nouvelles propositions dont parle la Gazette, l'opposition sera toujours honorée quand le représentant de la Souveraineté lui fera des ouvertures, mais au moins désire-t-elle qu'elles soient claires et précises afin de pouvoir leur donner une réponse plus favorable. Comme la Gazette semblait il y a quelques jours si impatiente de voir renaitre la paix et l'entente cordiale entre les bas-canadiens de toutes les origines, nous aurions cru qu'elle aurait dit comme le Herald en terminant son article: "que nos compatriotes d'origine française ne manqueront pas l'occasion d'obte-

de l'art fut frappée par les foudres du Vatican. Le ministre de la police pontificale transmit au roi de Bavière l'ordre de suspendre les représentations de ses tableaux vivants. Piqué de cette interdiction, le roi quitta Rome, emmenant avec lui quelques chefs-d'œuvre de la nature romaine, et il alla continuer ses études dans sa capitale, à Munich, où il reproduit sans doute aujourd'hui les belles pages de la peinture espagnole.

Les derniers bals masqués ne manqueront pas d'être très animés, très bruyants: c'est toujours là une des extrémités les plus curieuses que nous montre l'hiver de Paris. Le bal masqué résiste à toutes les crises et brave tous les mauvais présages; il se soucie peu que les fonds baissent et que l'année ait commencé par un vendredi. Ses habitués ne sont pas superstitieux, et la plupart d'entre eux n'ont rien à démêler avec les agitations du monde financier. Il leur suffit que Musard soit là, que l'orchestre fasse grand bruit et que les garçons de la morale publique ne chicanent pas trop les hardiesse de la danse échevelée. Quelques femmes du monde se risquent toujours à venir contempler sous l'incognito du masque ces saturnales joyeuses, pleines de mauvais goût et de franche gaieté, de grâce innocente et d'affreuses grimaces, de cris formidables et de douces paroles. Parfois un élégant costume se glisse parmi les mascarades triviales, parfois aussi un bon mot éclate au milieu de ce grossier tapage.

Voulez-vous avoir un échantillon de l'esprit de nos vivants, et des bons mots qu'ils trouvent lorsqu'ils n'ont plus de raison? Un jeune dandy sortait du bal des Variétés, jeudi dernier, à quatre heures du matin. Il avait beaucoup dansé, comme on dansait aujourd'hui à ces fêtes-là, avec emportement, avec fureur. Il avait pris tant de poses plastiques, il avait fait de si rudes entrechats, il s'était si terriblement demené qu'il n'a-

vait plus la force de se tenir sur ses jambes, et par malheur toutes les voitures de place qui étaient venues stationner devant le théâtre avaient été prises: il n'en restait plus une seule. Le danseur éreinté se traîna sur le boulevard, cherchant la fortune d'un fiacre ou d'un cabriolet à gros numéro; — vain espoir! peine inutile! les voitures qui passaient étaient toutes chargées. Après dix minutes d'une marche pénible l'infortuné jeune homme, hors d'état d'aller plus loin, aperçut un restaurant ouvert. Il avait soupé et il n'aspirait plus qu'au repos. Le restaurateur et ses garçons le reçoivent la serviette à la main, et lui demandent ce qu'il faut lui servir.

— Portez-vous en ville? demande le dandy.  
— Mais, sans doute,  
— En ce cas, portez-moi chez moi: voici ma carte.

L'expédient était assez original et la piasanterie ne manqua pas son but. Un des garçons de l'établissement chargea le jeune homme sur ses épaules et le porta chez lui.

— Combien vous dois-je? reprit l'obligé, qui voulait récompenser convenablement le service rendu.

— Mais, monsieur, répliqua le garçon, vous devez le savoir mieux que moi. Qu'avez-vous mangé à votre souper?

— Un simple perdreau truffé.  
— Huit francs. Qu'avez-vous bu?  
— Une bouteille de vin de Champagne.  
— Sillery grand mousseux: neuf francs.

Avec les hors-d'œuvre et les accessoires, cela nous fait vingt francs, juste prix du souper que j'ai porté chez vous inséré dans votre estomac. Le dandy, satisfait d'avoir été si bien compris, donna un louis pour le souper et un louis pour le garçon.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 22 février.

M. Flourens, dans la séance du 15 février dernier, avait déjà démontré expérimentalement que lorsqu'on soumet un animal à l'action de l'éther, sa moëlle épinière perd d'abord le principe du sentiment, puis le principe du mouvement. De nouvelles expériences ont conduit M. le secrétaire perpétuel aux résultats qui suivent:—l'action de l'éther sur les centres nerveux est successive et progressive. Cette action va d'abord aux lobes cérébraux et au cerveau, puis à la moëlle épinière, enfin, à la moëlle allongée.

Ainsi, l'animal perd d'abord l'intelligence et l'équilibre de ses mouvements; il perd ensuite le sentiment et le mouvement; et, quand il a perdu l'un et l'autre, la vie cesse.

Ces expériences ont, à nos yeux, une valeur très grande: elles prouvent que le système nerveux des animaux est accessible à des impressions variées par suite de l'inhalation de l'éther, et que, conséquemment, le système nerveux de l'homme doit éprouver les mêmes phénomènes physiologiques. M. Amusat, de son côté, a fait des expériences desquelles il résulte que l'inspiration de la vapeur d'éther détermine les mêmes effets sur les animaux que sur l'homme; que le sang artériel devient noir, à une période avancée de l'exhalation, et reprend sa couleur ordinaire dès qu'on cesse de faire respirer à l'animal des vapeurs d'éther. Quand l'animal succombe, le sang est noir et liquide; l'analyse qu'en a faite M. Flaudin y démontre la présence de l'éther. Les viscères ont presque toujours offert des traces de congestion. La cause de la mort doit être, selon l'auteur, attribuée à la pénétration de l'éther dans le sang. Dans l'état de voïlle, les muscles coupés se relâchent, tandis que pendant

une période avancée de l'inhalation, la rétraction est très bornée, ainsi que l'avait déjà pensé M. Lallemand. On observe aussi une différence dans la couleur des chairs, qui sont décolorées.

Voilà donc le système nerveux, le système circulatoire et le système musculaire plus ou moins ébranlés chez les animaux qu'on a soumis à l'aspiration de l'éther. Nul doute que le même résultat ne s'observe chez l'homme.

M. Ducros a éthérisé des chiens et les a soumis dans cet état à l'action de l'électricité. Tout à coup, ces animaux ont recouvré tous leurs sens.

Enfin, M. Laugier a amputé la jambe à une femme éthérisée, qui n'a pas senti de douleurs; mais l'état où elle se trouvait, l'a empêchée de parler. Du reste, cette opération n'a été suivie d'aucun accident.

Il a amputé, sous la même influence, et sans douleur, la cuisse à un jeune homme, qui n'a rien senti.

Un jeune palefrenier anglais a respiré l'éther pendant neuf minutes. Il a été opéré d'un staphylôme de la cornée et de l'iris; mais son ivresse était bruyante, accompagnée de mouvements désordonnés, et il donna des signes non équivoques de douleur, toutefois il n'a éprouvé aucun accident consécutif.

Une malade endormie en 20 minutes a été amputée de la cuisse sans douleur, et se trouva dans un état satisfaisant.

Le sang artériel continue, selon l'auteur, à être rouge, contrairement à l'opinion de MM. Amusat, Longet, et Blandin. Il n'a pas remarqué que le sang fut plus fluide. Cette contradiction repose évidemment sur le degré d'éthérisation auquel les expérimentateurs s'arrêtent. M. Laugier opère sur des hommes, et observe une grande circonspection, tandis que les physiologistes qui opèrent sur des animaux

poussent leurs expériences jusqu'à leur dernière limite. De sorte que cette divergence d'effets pourrait bien ne reposer que sur une plus ou moins forte asphyxie éthérée. Voilà les faits nouveaux.

— La reine Victoria, dit un journal anglais, est un modèle pour les personnes de son sexe. Elle se lève à sept heures, entre dans la nursery à huit, où elle joue avec ses enfants comme une bonne mère: à neuf heures la maison se réunit pour la prière, et après dix heures il est défendu de servir à déjeuner à aucune personne du palais.

— On écrit de Stuttgart (Wurtemberg), le 10 février:

Le célèbre et fécond poète lyrique allemand, M. Gustave Schwab, vient de mourir dans notre capitale, à l'âge de 55 ans.

M. Schwab était né à Stuttgart en 1792, et a occupé depuis 1822 la chaire de littérature grecque et latine au Gymnase de cette ville. Outre ses nombreuses poésies originales, qui ont obtenu partout, en Allemagne, une popularité immense, on lui doit une traduction en vers allemands des poésies de M. de Lamartine et de Napoléon en Egypte, de MM. Barthélemy et Méry.

— Le duc de Saragosse (général Palafox) est mort le 15 à Madrid. Il commandait à Saragosse lorsque cette ville soutint un siège devenu célèbre. Les Français, au nombre de 18,000, emportèrent de rue en rue, de maison en maison, cette ville, qui comptait 30,000 défenseurs, tant soldats que citoyens.